



Financé par :



Financé dans le cadre de l'appel à projet "Action culturelle et langue française"

Vivre ensemble, agir ensemble dans une société multiculturelle ?

webinaire n° 38 - 9 septembre 2022

organisé par le réseau des **Centres Ressources Illettrisme & Analphabétisme** dans le cadre du projet « **Doc en stock** »



Un webinaire labellisé dans le cadre des Journées Nationales d'action contre l'illettrisme





Vivre ensemble, agir ensemble dans une société multiculturelle ?

Financé par :



L'évolution historique de la didactique des langues-cultures fait apparaître des priorités successivement attribuées à différentes composantes de la compétence culturelle, à savoir les composantes transculturelle (partager avec les autres des valeurs humanistes), métaculturelle (connaître les autres cultures), interculturelle (maîtriser les représentations qui émergent du contact entre des cultures différentes), pluriculturelle (s'accorder sur des attitudes et comportements acceptables par tous dans la vie quotidienne) et co-culturelle (adopter ou se créer avec les autres des cultures d'action communes tant pour l'agir professionnel que pour l'agir citoyen). Nous verrons, à partir d'exemples concrets de matériels et d'activités didactiques, comment cette formation culturelle peut être réalisée dans une classe conçue comme une véritable micro-société multiculturelle dont les enjeux sont homologues à ceux de la société à laquelle doivent se préparer les apprenants..



Conférence animée par **Christian Puren**
Didacticien des langues-cultures, spécialiste en espagnol et en français langues étrangères, Professeur émérite de l'Université de Saint-Étienne.

www.christianpuren.com

Médiatuteur.trice.s : Médiateur : **Mathieu JUCHET DIEULOUARD**, Directeur du **CRIA 45**
Elisabeth DUGIER, CM CRI de la région Provence Alpes Côte d'Azur



1. **Un modèle complexe des composantes de la compétences culturelle.**
2. **Deux exemples de matériels didactiques**

1 – Un modèle complexe des composantes de la compétences culturelle.

- [2011j](#). « Modèle complexe de la compétence culturelle (composantes historiques trans-, méta-, inter-, pluri-, co-culturelles) : exemples de validation et d'application actuelles »

- [2013c](#). « La compétence culturelle et ses composantes », « Préambule » du Hors-série de la revue *Savoirs et Formations* n° 3 (« Parcours de formation, d'intégration et d'insertion : La place de la compétence culturelle »). Montreuil : Fédération AEFTI, 2013, 92 p

- [2019e](#). « L'interculturel, une composante parmi d'autres de la compétence culturelle », *Neofilolog*, revue de la Polish Association of Modern Languages (PTN) , n°52/2 2019 (juillet), pp. 213-226.

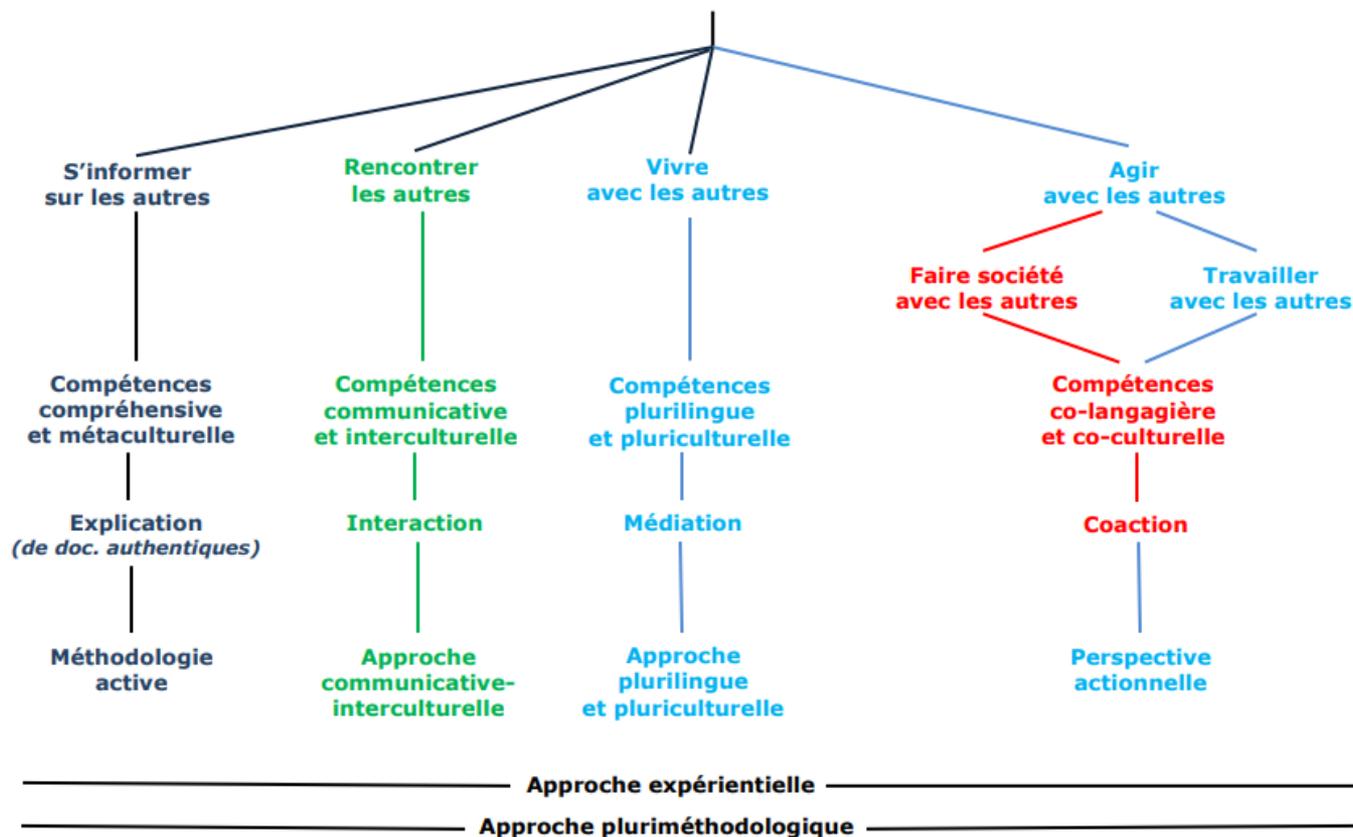
- www.christianpuren.com - Bibliographies - [Culture, compétence culturelle](#)

Modèle historique de la compétence culturelle en didactique des langues-cultures

COMPOSANTE	DÉFINITION	DOMAINE PRIVILÉGIÉ
transculturelle	Savoir reconnaître et respecter en chaque étranger son semblable en humanité quelle que soit sa culture	valeurs universelles
métaculturelle	Savoir mobiliser ses connaissances culturelles et acquérir de nouvelles connaissances culturelles dans ses contacts avec d'autres cultures	connaissances
interculturelle	Savoir gérer les interactions culturelles dans ses rencontres avec des étrangers	représentations
pluriculturelle	Savoir gérer sa cohabitation personnelle et aider à la cohabitation des autres au sein d'une société multiculturelle.	attitudes et comportements
co-culturelle	Savoir adopter et/ou se créer, et utiliser en commun, une culture partagée par et pour l'action commune	conceptions, dont valeurs contextuelles partagées

Adapté de : www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/020/

Les enjeux actuels d'une éducation langagière et culturelle à un mode multilingue et multiculturel



www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/052/

1 – Un modèle complexe des composantes de la compétences culturelle.

Quatre voies principales ont été tentées [pour modifier les stéréotypes] :

1 transculturel

– **La loi** : les lois contre la discrimination peuvent être mal accueillies dans un premier temps mais s'imposent à la longue, comme aux États-Unis.

2 métaculturel

– **L'information et l'appel à la raison** : les préjugés résistent aux faits, mais la persistance peut être payante. Une équipe israélienne, pour modifier l'image négative que des écoliers de 10 à 12 ans avaient des enfants arabes, a mis au point un programme se déroulant sur six séances et sous deux formes : soit une lecture d'histoires, soit une projection de films, mettant en scène des enfants israéliens et arabes, et suivie d'un débat. Ce programme a été efficace – un peu plus avec le matériel audiovisuel.

3 interculturel

– **Le contact** : mettre en contact d'élèves, de résidents, de soldats, etc. d'ethnies différentes est la méthode qui a été la plus employée. Elle peut réussir, a-t-on établi, si les membres des deux groupes se rencontrent sur un pied d'égalité, et s'ils ont vraiment l'occasion d'apprendre à se connaître.

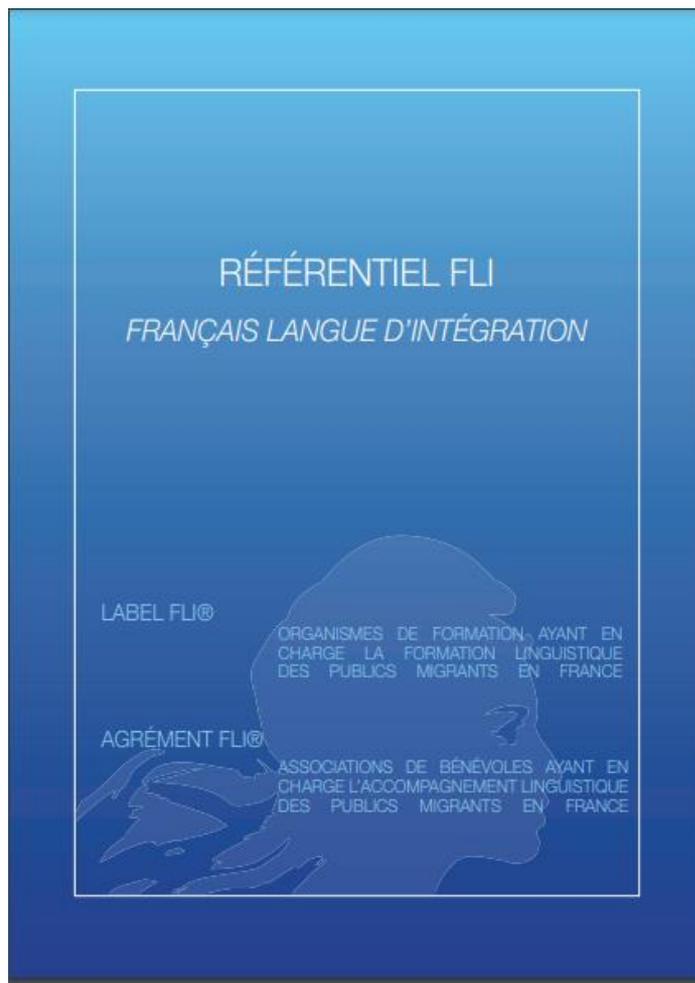
4 pluriculturel

– **La coopération** : si elle s'ajoute au contact, elle augmente les chances de succès. [...] Après avoir transformé en ennemis les adolescents des deux camps de vacances, on essaie de les rapprocher au moyen d'activités en commun (repas, sport). Cela ne suffit pas. On leur propose alors des « **buts supra-ordonnés** », **c'est-à-dire d'intérêt commun aux deux groupes**, tels que dépanner le camion qui rapporte des vivres pour tous : l'hostilité s'atténue puis disparaît, et des amitiés intergroupes finissent par se nouer. (p. 47)

Claudie Bert, « Les stéréotypes », *Sciences Humaines* n° 139, juin 2003, pp. 46-47.

Pour être culturellement compétent en tant que citoyen, professionnel et apprenant, il faut :

	Composante...
1) Bien connaître la culture des autres :	métaculturelle
2) Avoir pris de la distance par rapport à sa propre culture et être attentif aux incompréhensions et mauvaises interprétations toujours possibles d'une culture à l'autre :	interculturelle
3) S'être mis d'accord sur des comportements acceptables par tous :	pluriculturelle
4) S'être créé ou avoir adopté une culture d'action commune :	co-culturelle
5) Partager des finalités et des valeurs au-delà du seul domaine professionnel :	transculturelle



Référentiel FLI

[La revue de presse du FLI, Français Langue d'Intégration \(Archives 2011-2018\)](#)

Chap. 4.6. Compétences attendues du (de la) formateur (trice) FLI

[...]

Connaissances et compétences préalables en didactique des langues-cultures étrangères

[...]

Avoir des connaissances sur les cultures, **adopter une démarche interculturelle, transculturelle ou co-culturelle dans son enseignement, objectiver les comportements en milieu plurilingue et pluriculturel**, avec pour objectif l'intégration et l'adhésion à la société française. (p. 25, je souligne)

1 – Un modèle complexe des composantes de la compétence culturelle.

Socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,
Bulletin officiel n° 17 du 23 avril 2015.

Finalités du Socle commun	Composantes de la compétence culturelle
1. « ... fournit une éducation générale ouverte et commune à tous et fondée sur des valeurs qui permettent de vivre dans une société tolérante, de liberté. »	transculturelle
2. « ...ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique, à partir d'éléments ordonnés de connaissance rationnelle du monde. »	métaculturelle
3.- « ... donne aux élèves les moyens de s'engager dans les activités scolaires, d'agir, d'échanger avec autrui, de conquérir leur autonomie et d'exercer ainsi progressivement leur liberté et leur statut de citoyen responsable. »	co-culturelle
4. « ...favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure. »	interculturelle

« Modèle **complexe** des composants de la compétence culturelle »

La complexité, c'est « l'union des contraires ».

MORIN Edgar. 1990. *Introduction à la pensée complexe*,
Paris : ESF éditeur, 160 p.

Ruth AMOSSY, *Apologie de la polémique*, Paris : PUF,
coll. « L'interrogation philosophique », 2014, 240 p.

Les individus et les groupes partagent en démocratie un espace national où ils doivent coexister non seulement avec leurs différences, mais aussi avec leurs différends. [...]

La société pluraliste est par définition régie par le conflit et la confrontation des positions antagonistes [...]. C'est précisément là qu'intervient la polémique.

[...] dans une démocratie pluraliste, [...] on est dans une rhétorique du dissensus où la persistance du différend n'est pas un signe d'échec, mais une caractéristique du fonctionnement démocratique. (p. 214 & p. 215)

Dans les sociétés qui cultivent le pluralisme culturel, la démocratie doit forcément être pluraliste, et dans une démocratie pluraliste, ont toute légitimité à défendre leurs idées ceux qui réclament un droit personnel à « l'indifférence aux différences », ou un droit collectif au rejet de différences qu'ils considèrent comme contraires aux valeurs fondant le lien social, qu'elles soient universelles ou locales : dans une société pluraliste, le principe fondamental n'est pas le respect des différences, mais le respect des différends.

[2015f](#). « La réflexion méthodologique en didactique du FLE depuis la publication du CECRL, un domaine anémique en manque de saines polémiques », pp. 195-216 in : DEFAYS Jean-Marc, HAMMAMI Samia, MARECHAL Marielle *et al.* (dir.), *20 ans de FLES. Faits et gestes de la didactique du Français Langue Étrangère et Seconde de 1995 à 2015*, Vol. 1, Bruxelles : EME Intercommunications, 2015, 312 p.

Entre les différentes composantes de la compétence culturelle dans une société démocratique,
il y a des

tensions systémiques

donnant forcément lieu à

dissensus et polémiques

[...] pour reconnaître une différence, il faut d'abord affirmer ce que l'on a en commun, une fraternité pouvant englober les différences. [...] on peut garder des identités tout en ayant quelque chose en commun qui est justement le principe d'égalité (je souligne).

François DUBET, « Nous avons renoncé à produire de l'égalité ». Propos recueillis par Anastasia Vecrin [à propos de son *livre La préférence pour l'inégalité*, Paris : Seuil, 2014, 112 p.], *Libération* 20-21/09/2014

« Il ne faut donc pas renoncer à cette exigence d'universel en se contentant, comme on le fait aujourd'hui, d'invoquer la tolérance. La tolérance relève souvent de la résignation et du compromis : on supporte l'autre. Or ce n'est pas ainsi que l'on produira un commun actif, intensif, qui puisse conférer de l'élan à nos sociétés. »

Libération 1^{er}-2 octobre 2016, pp. 20-21, interview de François JULLIEN sur son ouvrage *Il n'y a pas d'identité culturelle* (Éd. de l'Herne, 2016)

Billet de « Blog-Notes » du [20/12/2016](#)

« Lorsqu'il s'agit non plus seulement de « vivre ensemble » (coexister ou cohabiter), mais de « faire ensemble » (co-agir), nous ne pouvons plus nous contenter d'assumer nos différences : il nous faut impérativement créer ensemble des ressemblances. »

« Perspectives actionnelles et perspectives culturelles en didactique des langues-cultures : vers une perspective co-actionnelle co-culturelle », *Langues modernes* n° 3/2002, juil.-août-sept. 2002, pp. 55-71.

Paris : APLV, www.christianpuren.com/mes-travaux/2002b/

L'apprentissage interculturel ne doit pas être compris comme une nécessité de se soumettre à l'autre par gentillesse ou par politesse. Il est, au contraire, l'occasion exceptionnelle de **produire ensemble de nouvelles réponses culturelles** »

(p. 15, je souligne).

DEMORGON Jacques. 2005. *Critique de l'interculturel. L'horizon de la sociologie*. Paris : Éd. Economica-Anthropos, 222 p.

Dans cette situation de désagrégation du collectif, l'injonction à la formation à la « citoyenneté » et au « vivre ensemble » ne porte guère... car le « vivre ensemble » n'est qu'illusion – ou régression fusionnelle – tant qu'il ne s'articule pas – comme toute la tradition de l'Éducation populaire l'a montré et répété - sur un « faire ensemble ».

Philippe Meirieu, « Refondation » : à quelles conditions ? »

[Site du Café pédagogique, 09/2012](#)

[Le vivre ensemble] est une posture intellectuelle, politique et sociétale qui prône la tolérance, l'antiracisme et l'anti-discrimination. Mais la formule est devenue un fourre-tout. [...] Le discours du vivre-ensemble sert de plus en plus notre incapacité à agir ensemble. [...] À titre personnel, la notion d' « en commun » me paraît plus pertinente, [c'est-à-dire] la défense de valeurs communes et le « faire-ensemble ». À savoir, bâtir des actions et des projets communs sur les questions d'exclusion et d'égalité. [...] (p. 26)

GEISSER Vincent. 2018. « [Le "faire ensemble" me paraît plus pertinent](#) », *Le Courrier de l'Atlas* n° 212, janvier.

[...] le commun est devenu un problème central de la philosophie politique et sociale de la fin du XX^e et du début du XX^e siècle [...]. [...] l'enjeu est la question de l'unité du divers [...].

GOËTZMANN Marc, DURIEUX Guillaume, *Le Commun*,
Limoges : Ed. Lambert Lucas, sept 2020

[...] je critique l'interculturel en tant que pôle qui s'érige comme totalité. Or le multiculturel est irréductible parce qu'il concerne les cultures juxtaposées, séparées, ségréguées, voire hostiles. Le transculturel est, lui aussi, impossible à supprimer puisqu'il renvoie au dénominateur commun que, dans les situations multiculturelles, les humains sont obligés d'inventer s'ils doivent, un minimum, communiquer et agir ensemble. Traditionnellement, les grandes religions, les grandes idéologies, les héros fédérateurs, ont tenté d'intégrer ces trois dimensions. [...] (p. 400)

DEMORGON Jacques, « Langues et cultures comme objets et comme aventures : particulariser, généraliser, singulariser », Études de Linguistique Appliquée n° 140, octobre-décembre 2005.

Certes, sous leurs diverses formes, le multiculturel, le transculturel et l'interculturel ont pu être pris pour des solutions satisfaisantes, successivement selon les moments, et même simultanément dans des lieux différents. Cependant, il y a eu problème, et l'on s'en aperçoit chaque fois que l'une des trois perspectives prétend ignorer ou combattre les deux autres. Il serait sage de voir que le maintien de cet antagonisme ternaire est une précaution par rapport à la complexité du réel dans laquelle nous devons être capables de vivre et d'agir ensemble. (p. 399)

DEMORGON Jacques, « Langues et cultures comme objets et comme aventures : particulariser, généraliser, singulariser », Études de Linguistique Appliquée n° 140, octobre-décembre 2005.

Le principe dialogique peut être défini comme l'association complexe (complémentaire/ concurrente/ antagoniste) d'instances nécessaires ensemble à l'existence, au fonctionnement et au développement d'un phénomène organisé.

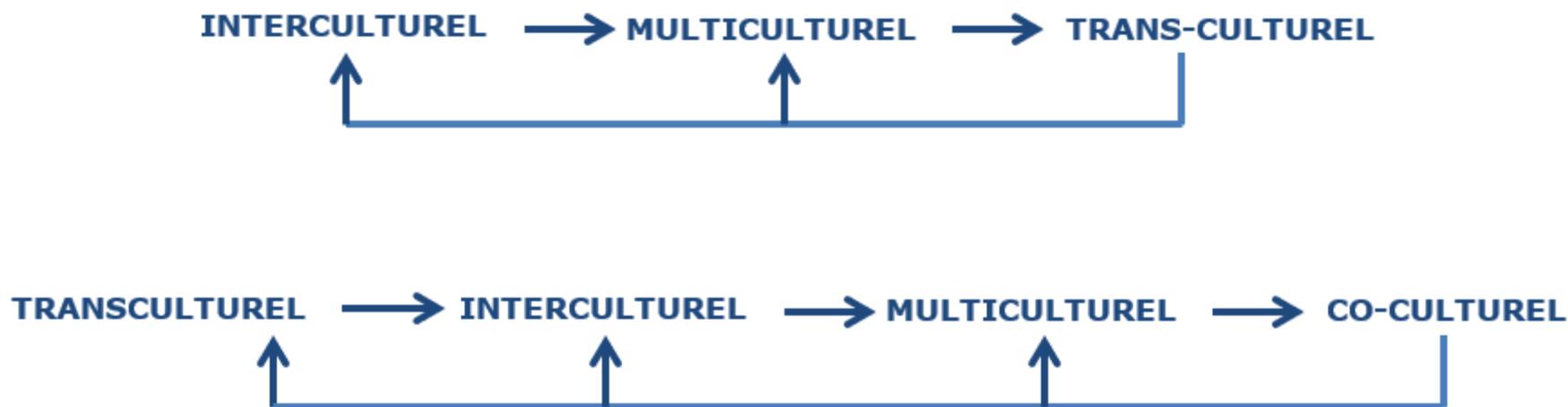
Morin E. (1986), *La méthode. III, La connaissance de la connaissance anthropologie de la connaissance*, Paris, France, Éditions du Seuil.

1 – Un modèle complexe des composantes de la compétences culturelle.

1

Le principe dialogique peut être défini comme l'association complexe (complémentaire/ concurrente/ antagoniste) d'instances nécessaires ensemble à l'existence, au fonctionnement et au développement d'un phénomène organisé.

Morin E. (1986), *La méthode. III, La connaissance de la connaissance anthropologie de la connaissance*, Paris, France, Éditions du Seuil.



1 – Un modèle complexe des composantes de la compétence culturelle.

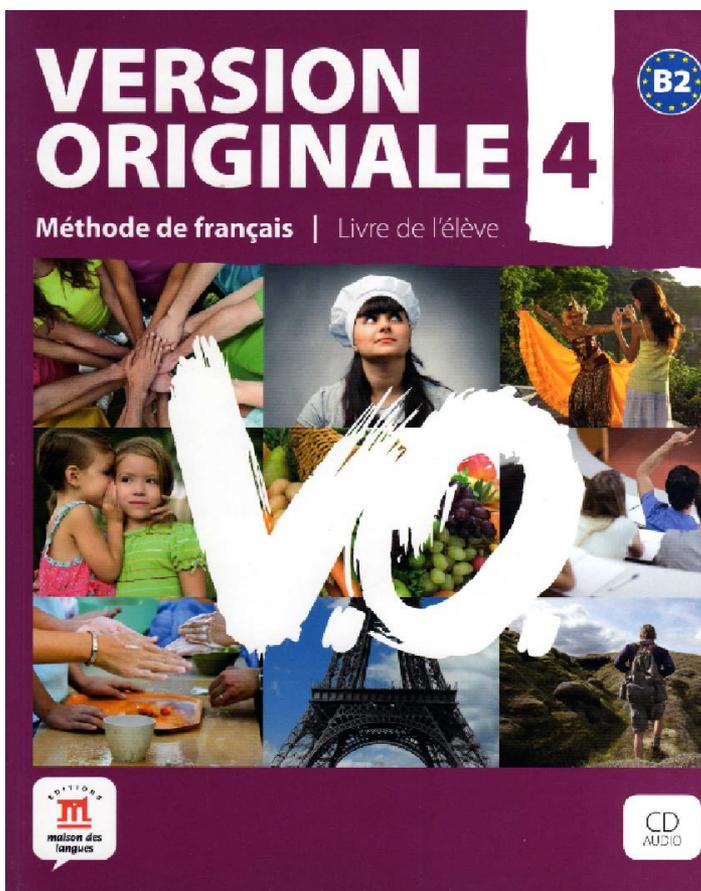
1

APPELLATIONS	COMPOSANTES VISÉES DE LA COMPÉTENCE CULTURELLE
Contrat d' Accueil et d' Intégration	inter-, pluri-, co-
Français Langue d' Intégration , FLI	pluri-, co
Français Langue d' Accueil , FLA	inter-
Contrat d' Intégration Républicaine	pluri-, co-

1

1. *Version originale* manuel de FLE, niveaux 3 (B1) et 4 (B2)
Paris : Éditions Maison des Langues, 2009-2011

2. « Méthodologies plurielles d'exploitation didactique des documents vidéo : l'exemple du *Guide des utilisateurs* du matériel « V'idéaux & Débats » à destination d'un public FLI, Français Langue d'Intégration », [2016b](#)



Reproductions disponibles en ligne :

- [Avant-propos](#)
- [Unité 5: « Vivre ensemble »](#)
- [Unité 7 : « Pouvoir le dire »](#)

7 | Cultures d'action

7. MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE

A. La fonction de médiateur existe-t-elle chez vous, dans l'éducation ou ailleurs ? Comment le citoyen peut-il contester une décision administrative ?

Le Médiateur de la République est un homme chargé d'aider les personnes qui contestent en vain une

décision ou un comportement de l'administration française. Il est nommé par le Président de la République en conseil des ministres (Loi du 3 janvier 1973). La « médiation » est une technique procédurale de solution des conflits pour tenter de parvenir à une solution et ne peut s'exécuter qu'avec le consentement des parties. Il dispose d'un réseau de délégués qui orientent les particuliers vers les administrations.



B. Écoutez la première partie de l'enregistrement. Qui est la personne interviewée ? Pourquoi est-elle invitée régulièrement dans cette émission ?



C. Écoutez la deuxième partie de l'émission. En quoi consistait le conflit présenté ce jour-là ? Comment s'est déroulée l'affaire et comment s'est-elle terminée ?



D. Écoutez la troisième partie de l'émission. Quels principes généraux ont été appliqués pour régler ce conflit particulier ?

8. AMNESTY INTERNATIONAL FÊTE SES 50 ANS

A. Connaissez-vous Amnesty International ? Résumez l'évolution et les luttes de cette organisation depuis 1961.



En 1961, deux étudiants portugais sont jetés en prison pour avoir porté un toast à la liberté. Pour l'avocat britannique Peter Benenson, c'est le déclic pour donner du sens à son indignation. Il lance le 28 mai 1961 un « Appeal for Amnesty » dans lequel il exhorte ses concitoyens à écrire aux autorités des lettres de protestation contre le sort de six prisonniers d'opinion et donne ainsi naissance à Amnesty International.

Ces 50 dernières années ont permis à l'organisation de grandir et se transformer. Au début, Amnesty s'engageait principalement en faveur de prisonniers et prisonnières d'opinion, enfermés(e)s pour avoir exprimé leur avis. Par la suite, son engagement a aussi englobé la lutte contre la peine de mort et la torture et les disparitions forcées. Au fil des années, les priorités d'Amnesty ont continué de s'élargir, pour comprendre de nos jours le droit des femmes, la lutte contre l'impunité, le respect des droits humains dans



les conflits armés, le droit des réfugié(e)s, les droits économiques, sociaux et culturels...

La campagne mondiale « Exigeons la dignité » vise à lutter contre les discriminations qui mettent et maintiennent les gens dans la pauvreté.

Cultures d'action | 7

B. En groupes, trouvez des exemples d'actions menées par des ONG telles qu'Amnesty International.

C. Si vous pouviez participer à la campagne mondiale « Exigeons la dignité ! », quelle serait votre priorité ? Pour quelles raisons ?

D. Y a-t-il aussi des mobilisations sociales chez vous ? Pour quelles causes ? Sous quelles formes ?



9. CONTESTER À L'ÉCOLE

A. Dans chaque école, en France, il existe un « délégué de classe » élu par ses camarades. En quoi peut consister son rôle ?

B. Lisez le document. Vos hypothèses sont-elles confirmées ?

C. Quels sont les moyens d'action du délégué de classe ? Pensez-vous qu'il écrive des lettres ouvertes et des pétitions ? Pourquoi ? Comparez son rôle avec celui du Médiateur de la République.

D. Que pensez-vous de cette fonction de délégué de classe ? Quelles qualités doit-il avoir à votre avis ? Par groupes, rédigez un petit « Guide du parfait délégué de classe ». Comparez ensuite vos productions.

E. En classe entière, imaginez quelques cas concrets où le délégué de classe va devoir intervenir. En petits groupes, imaginez comment il va pouvoir le faire. Discutez-en ensuite en classe entière.

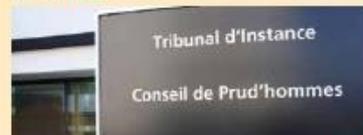
Ils avaient peu de pouvoir en 1945, en France, lorsqu'ils ont commencé à participer à la vie de l'établissement scolaire. Ils s'appelaient alors « responsables de classe » ou « chefs de classe ». Depuis 1968, ce sont des « délégués de classe ». Ils exercent désormais des responsabilités et ils participent activement à la vie de leur établissement.

Ils sont élus tous les ans par les élèves de leur classe, de sorte qu'ils ont une légitimité pour agir au nom des autres, dans une démarche citoyenne. Ils participent aux conseils de classe, ils sont réunis par le chef d'établissement chaque trimestre pour examiner les problèmes de la vie scolaire et ils participent au dialogue entre les différents partenaires de l'institution scolaire.

Le mandat du délégué de classe se termine à la fin de l'année scolaire. Son rôle est d'être le porte-parole des élèves de sa classe. Il est chargé de demander l'avis de ses camarades sur des points concernant l'ambiance et la vie de la classe, de transmettre les suggestions et les plaintes au professeur principal ou aux professeurs concernés. Si cela s'avère nécessaire, il joue également le rôle de médiateur entre les élèves et les professeurs.

quatre-vingt-cinq | 85

Prud'hommes, mode d'emploi Salariés, mettez toutes les chances de votre côté.



Avoir recours aux prud'hommes pour régler un litige avec son employeur est une démarche délicate qui s'avère souvent longue et éprouvante pour le salarié. Voici cinq conseils pour bien se préparer. [...]

1. ACCUMULER LES PREUVES

La constitution d'un dossier complet est la première étape à suivre. Elle permet de mieux cerner le problème, de mesurer les chances de succès et de calculer ce qui peut être demandé. « Dans le cas où le salarié est encore dans l'entreprise, mieux vaut adresser préalablement à son employeur un courrier pour lui faire part de ses réclamations », explique Eliane Fromental, conseillère en droit du travail pour les adhérents de la CFDT... [...] Des attestations de collègues doivent également être ajoutées. Il est souvent difficile de les recueillir, les salariés en poste étant généralement réticents à l'idée d'entrer en conflit ouvert avec l'employeur. [...]

2. SE FAIRE ASSISTER

Le recours devant les prud'hommes n'oblige pas le salarié à faire appel aux services d'un avocat : il a le droit de se défendre seul. Une assistance est néanmoins souhaitable. [...]

3. PRÉSENTER LES FAITS AVEC SIMPLICITÉ

Le conseil de prud'hommes est une juridiction à part, composée de juges non professionnels, membres eux aussi, d'une entreprise. Il faut donc s'adresser à eux en tenant compte de cette spécificité. [...]

4. NE PAS REFUSER TOUTE CONCILIATION

Une procédure devant les prud'hommes peut prendre de nombreux mois, voire plusieurs années, en fonction de la charge de travail de la juridiction dont on dépend. La conciliation doit donc être considérée comme une option à part entière, même si les tocs sont du côté de l'employeur. « La conciliation relève du donnant-donnant, note Eliane

Fromental. Le salarié touche l'argent tout de suite et l'employeur limite sa prise de risque. » [...]

5. BIEN RÉFLÉCHIR AVANT DE SE LANCER

Porter son affaire aux prud'hommes est, pour le salarié, une solution pour régler un conflit dans lequel il s'est senti lésé. Obtenir réparation lui semble alors le moyen de tourner la page. Il ne faut pourtant pas sous-estimer la lourdeur de la procédure. Souvent longue, elle est également pénible pour le salarié qui se focalise pendant des mois sur une situation conflictuelle passée.

lejournaldu.net.com

C. Avez-vous déjà eu recours à ce genre de dispositif ou connaissez-vous quelqu'un qui a dû le faire ? Racontez.

3. TÂCHE

A. Recherchez toutes les raisons possibles pour avoir recours aux prud'hommes du point de vue d'un employeur et d'un employé.

B. Choisissez un cas qui vous semble intéressant. Donnez un nom à l'entreprise. Créez le scénario du conflit.

C. Faites trois groupes : le groupe A (l'employé) et le groupe B (l'employeur) préparent leur argumentaire. Le groupe C (les juges) prépare des questions pertinentes pour pouvoir statuer à la fin.

D. Les groupes B et C lisent et présentent leurs arguments. Le groupe C prend des notes tout au long de la présentation et peut intervenir pour poser des questions ou demander des précisions.

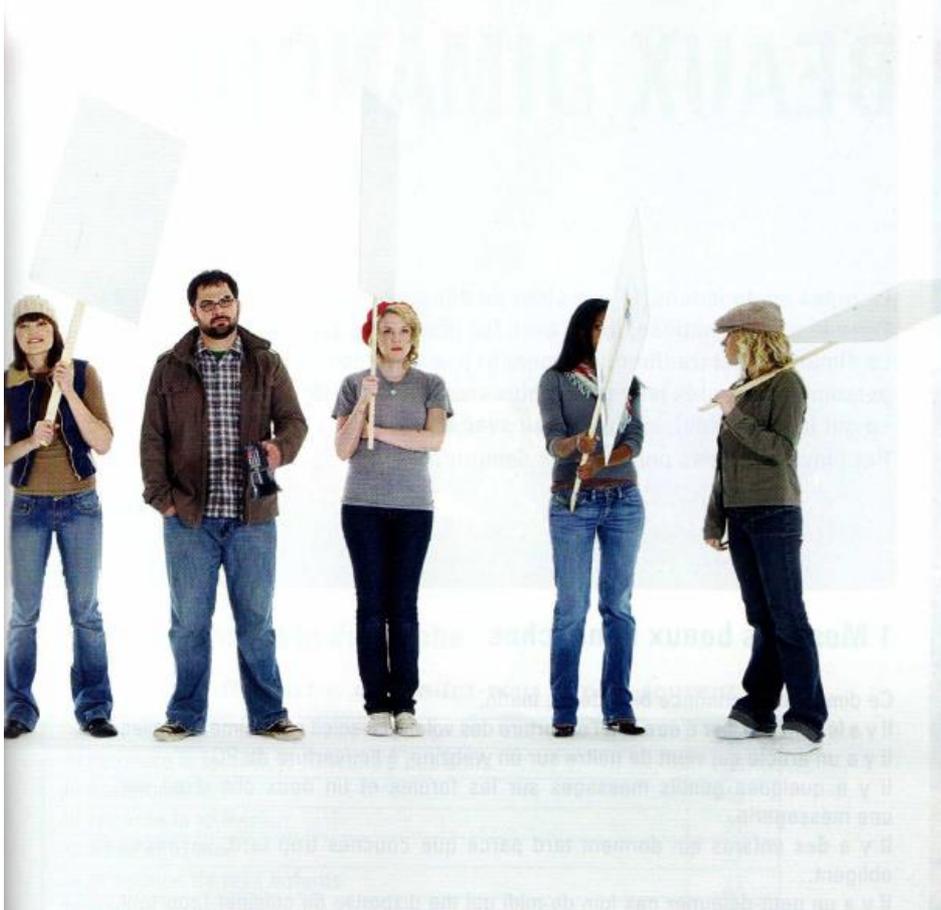
E. Après une courte délibération, le groupe C informe de sa décision.

F. Pour terminer, rédigez la conclusion de ce recours.

quatre-vingt-dix-neuf | 99

1

2



tâche finale

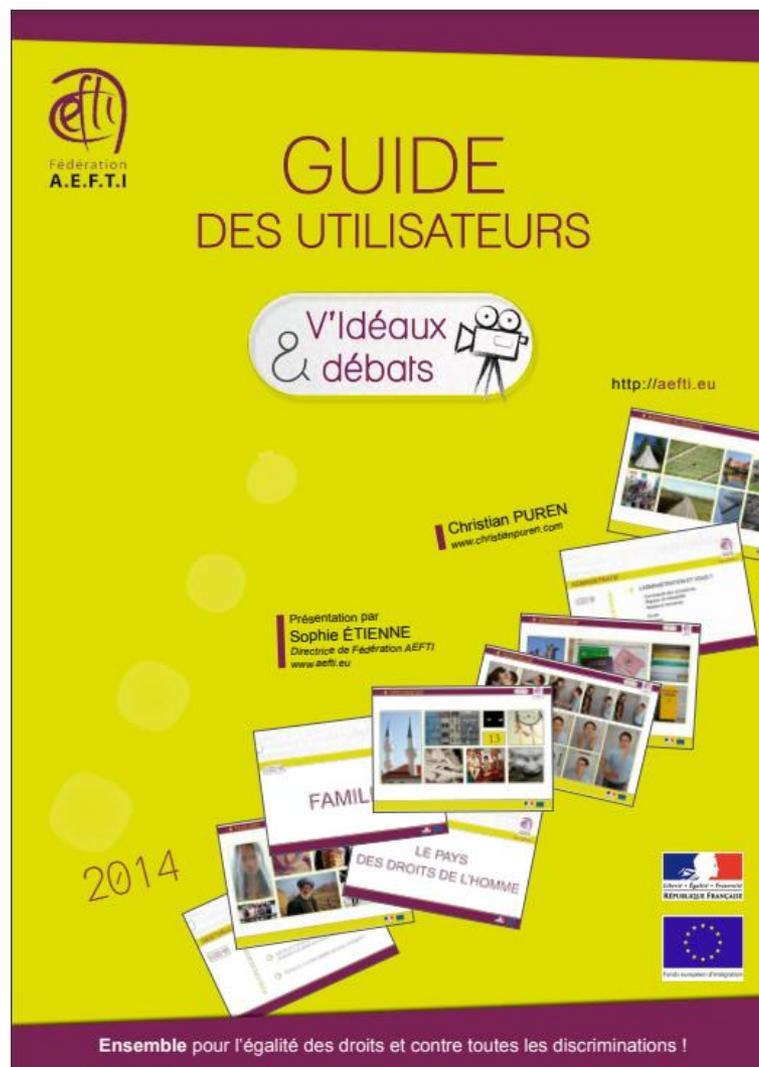
→ FAISONS LE POINT

Vous êtes arrivés à l'unité 6 de Latitudes. Il est temps de faire un petit bilan, d'évaluer vos conditions d'études en classe, etc. Par groupes, discutez de ce qui vous plaît beaucoup et de ce qui vous plaît moins, de ce qui vous aide et de ce que vous aimeriez améliorer. Écrivez ensuite une lettre au responsable des cours pour qu'il puisse prendre connaissance de vos commentaires et apporter les modifications nécessaires.

Latitudes 2. Méthode de français. Paris: Didier, 2009

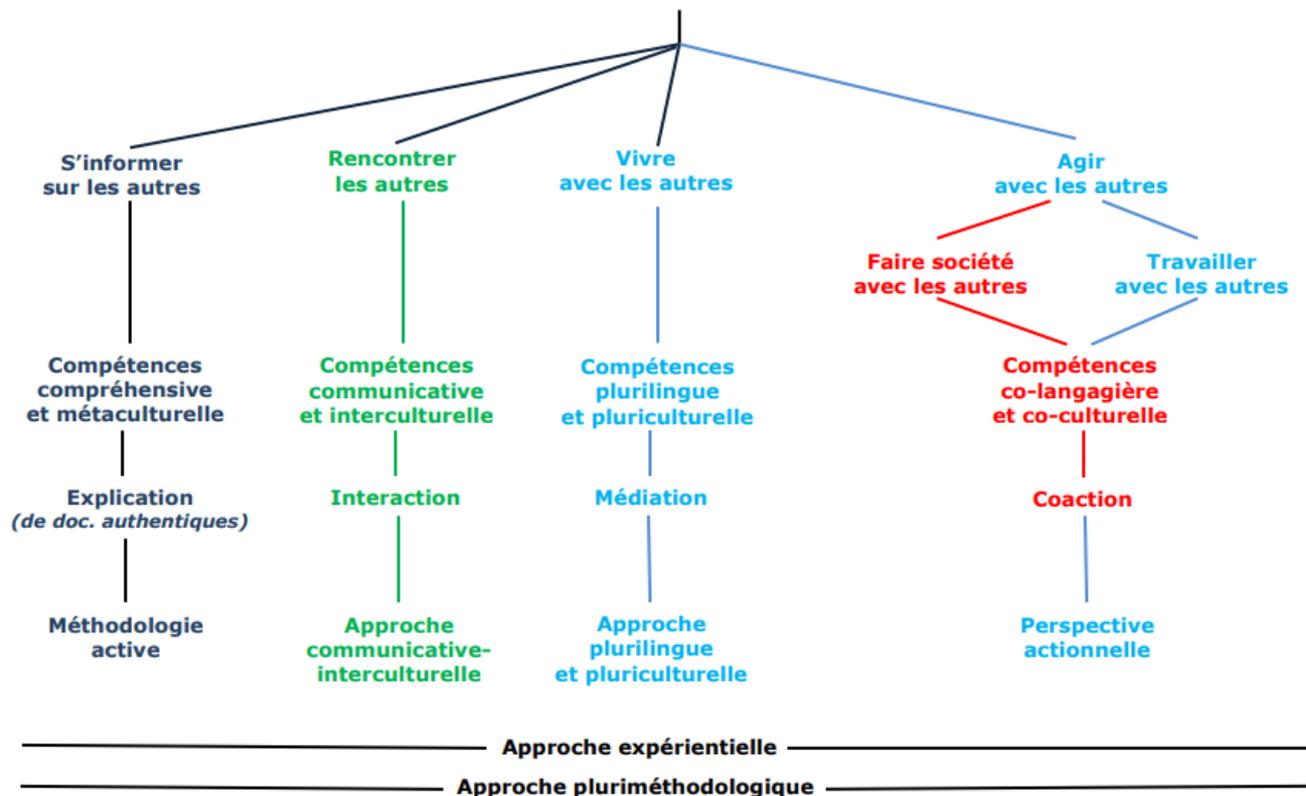
1

2



2016b

Les enjeux actuels d'une éducation langagière et culturelle à un mode multilingue et multiculturel



www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/052/

2 – Deux exemples de matériels didactiques.

GUIDE DES UTILISATEURS DE « V'IDEAUX ET DEBATS »	6
1. INTRODUCTION	6
2. ACTIVITES EN AMONT DES CAPSULES VIDEO	6
2.1. QUESTIONS OUVERTES	7
2.2. PLANCHES AMORCES	8
3. LES CAPSULES VIDEO	8
3.1. LA MATRICE CULTURELLE ET LES MATRICES METHODOLOGIQUES	8
3.1.1. <i>Présentation</i>	8
3.1.2. <i>La matrice culturelle</i>	9
3.1.3. <i>Les matrices méthodologiques</i>	18
4. QUELQUES MODELES DIDACTIQUES D'UTILISATION DE DOCUMENTS VIDEO	26
4.1. « L'UTILISATION DE LA VIDEO DANS L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE DES LANGUES VIVANTES » (RAPPORT DE L'INSPECTION GENERALE, 2007).....	26
4.2. « L'UTILISATION DE LA VIDEO EN CLASSE DE FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE » (MODULE DE FORMATION, 2005)	26
4.3. « COMMENT EXPLOITER LA VIDEO EN CLASSE DE FLE (FICHES SUR LE SITE INTERNET PROF-FLE.COM)	27
5. QUELQUES EXEMPLES DE FICHES D'EXPERIMENTATION DE « V'IDEAUX ET DEBATS »	28
5.1. FICHE N° 1 : « LE SYSTEME DE SANTE » (INTERGROUPE MARCEL-PAGNOL)	28
5.2. FICHE N° 2 : « LES PAINS AU CHOCOLAT » (NICOLAS COURDOSON).....	30
6. EN GUISE DE CONCLUSION : QUELQUES REMARQUES ET SUGGESTIONS D'UTILISATION	31
6.1. POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA MATRICE ACTIVE.....	31
6.2. POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA MATRICE COMMUNICATIVE	32
6.3. POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA MATRICE PLURILINGUE	32
6.4. POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA MATRICE ACTIONNELLE.....	33
6.5. UN « SITE COMPAGNON » POUR CE GUIDE DES UTILISATEURS	34

6.3. Pour la mise en œuvre de la matrice plurilingue (*médiation*)

- Quelques idées de travail sur la compétence de médiation langagière :
 - faire transformer la séquence vidéo
 - en récit (oral ou écrit) fait par des personnages différents intervenant dans la séquence ;
 - en reportage, avec une voix *off* qui commente la séquence muette ou des extraits de la séquence ;
 - faire doubler les voix des personnages sur la vidéo, dont on aura supprimé bande-son ;
 - faire concevoir et jouer des mini-scènes inspirées de la séquence, où des apprenants parleraient dans leur langue maternelle, les autres devant raconter la scène voire imaginer les dialogues.

- Penser aussi aux différents points suivants :
 - activités où des apprenants vont servir de médiateurs culturels entre d'autres apprenants ;
 - exploitation de l'homologie entre société extérieure et la microsociété classe :
 - moments où les apprenants vont travailler explicitement sur le vivre ensemble dans la société française (attitudes et comportements attendus) ;
 - moments où sera abordée parallèlement la question du vivre ensemble en classe ;
 - activités où la diversité culturelle ou la diversité langagière pourra servir à renforcer la cohésion du groupe, parce qu'elles ont donné lieu à des réactions positives ou à des activités intéressantes pour tous.

6.4. Pour la mise en œuvre de la matrice actionnelle (*co-action*)

- Penser particulièrement aux éléments suivants :
 - exploitation de l'homologie entre société extérieure et la microsociété classe :
 - activités où les apprenants vont travailler explicitement sur les conceptions du « faire société » ensemble (en particulier sur les « valeurs citoyennes ») et du travailler ensemble dans la société française ;
 - activités où vont être abordées parallèlement les conceptions du « faire groupe » et du « travailler ensemble » en classe ;
 - activités formant à la prise d'initiative, à l'autonomie et à la responsabilité collectives
 - productions collectives des apprenants ;
 - activités et résultats d'activité des apprenants mettant la microsociété classe en relation avec la société extérieure ;
 - plus généralement, mises en œuvre de la démarche de projet.



Financé par :



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Merci pour votre attention et participation





Financé par :



Retrouvez tous nos webinaires sur docenstockfrance.org/webinaire/ !

Prochains RDV à 10 h, les vendredis

- 14 octobre 2022
Vers une démarche d'auto-évaluation des compétences en français :
présentation d'une expérimentation avec des réfugiés débutants à l'oral
et peu scolarisés dans leur langue d'origine
*Conférence animée par Aurore Barrot, Cri de la région PACA
et Sandra Seguin, AFI*



Une série de 37 conférences, disponibles en différé !



docenstockfrance.org/webinaire/

Les techniques d'animation – les stratégies pédagogiques

- Animer un groupe d'apprenants adultes peu ou pas scolarisés
- Utiliser la carte mentale et la facilitation graphique avec des adultes débutants à l'écrit
- Le jeu en formation : jouer et apprendre la langue ou jouer pour apprendre la langue ?
- L'application "J'apprends", comment ça marche ?
- Pédagogie active en formation linguistique d'adultes
- Trucs et astuces pour l'apprentissage de la langue française
- De l'hétérogénéité à l'individualisation des apprentissages de l'écrit : comment faire ?
- Les médiathèques comme lieux ressources pour les apprenants
- Animer un atelier d'écriture avec des personnes migrantes : méthode et retours d'expérience
- ECLER, écrire pour apprendre : présentation d'une démarche de formation d'adultes
- Apprendre à apprendre, une compétence spécifique : comment la développer, comment l'accompagner ?
- Théâtre et apprentissage du français : comment favoriser les interactions et la communication orale des apprenants ?

Le Français à visée professionnelle

- Comment monter des scénarios pédagogiques à partir d'une activité sociale ou professionnelle ?
- Construire des parcours à visée professionnelle : La prise en compte des adultes dits « migrants »
- Maîtriser la langue française : au travail ou pour trouver un emploi, et pas seulement...

L'accueil et l'accompagnement des apprenants

- 1er accueil en formation linguistique d'adultes: quelles informations collecter et communiquer? Comment les recueillir?
- Prendre en compte le parcours socio-langagier des personnes dans une démarche didactique avec des adultes migrants
- Confiance, émotions et travail pédagogique: de l'engagement à l'apprentissage
- La question interculturelle en formation
- Facile à Lire (FAL), Facile à Lire et à Comprendre (FALC) : quels objectifs ? quelles différences ? quelles complémentarités ?

L'évaluation

- Repérer les acquis et les besoins d'apprentissage en français oral et écrit : pour quoi et comment faire?
- Certifier les acquis en langue française (tests / diplômes de FLE) : pourquoi ? pour quels profils ? comment ?
- A quoi servent les plateformes d'accueil, évaluation, orientation et suivi en savoirs de base ?
- L'évaluation est-elle rentable d'un point de vue didactique en formation d'adultes ?

L'entrée dans l'écrit/l'alphabétisation/l'oral

- Faciliter l'entrée dans la lecture-écriture à l'âge adulte : l'importance de la gestualité et de la manipulation !
- Comment accompagner l'entrée dans l'écrit des adultes (allophones notamment) en alphabétisation?
- Entrer dans l'oral en langue française : accompagner des apprenants adultes primo-arrivants

Le numérique

- Comment utiliser les livres numériques interactifs pour faciliter l'apprentissage de la langue française ?
- Utiliser le numérique avec des personnes ne maîtrisant pas l'écrit
- Pourquoi le numérique facilite l'apprentissage du français ?

Le contexte politique – le cadrage institutionnel

- L'apprentissage de la langue française, un sésame pour l'intégration ?
- Politique d'intégration des étrangers : bilans et perspectives
3 webinaires : 2019 - 2020 - 2021
- Politique d'intégration : les enjeux de l'insertion professionnelle et sociale

La phonétique

- La correction phonétique en formation d'adultes: comment faire ? (2 parties)

FLE et mathématiques

- Fiches pédagogiques en mathématiques : "Parler Math"